



FémasIF

Fédération des Maisons de Santé
en Île-de-France



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2024

ÉDITO

2024, quelle année ! Entre défis, innovations et réunions où le café a coulé à flots, la FémasIF n'a pas chômé. Plus que jamais, nous avons œuvré pour que l'exercice coordonné ne soit pas seulement un joli concept, mais bien une réalité concrète et efficace sur le terrain.

Dans un monde où trouver un médecin devient parfois plus compliqué que de décrocher un rendez-vous avec une rock star, **les maisons de santé pluriprofessionnelles s'affirment comme des solutions durables et incontournables pour assurer des soins accessibles et coordonnés**. Et si certains doutaient encore de leur pertinence, nous leur répondons par les chiffres : plus de MSP, plus de professionnels impliqués, et toujours plus d'initiatives pour accompagner leur développement.

Cette année, nous avons consolidé nos actions et relevé de nouveaux défis. Le projet Tremplin a permis d'accompagner plusieurs MSP dans leur montée en puissance, prouvant une fois de plus que, quand on est bien entouré, tout devient plus simple (y compris comprendre la jungle des financements !).

Le programme "A à Z" a quant à lui posé les bases d'un accompagnement sur-mesure pour les porteurs de projets. Objectif ? Qu'ils évitent les pièges classiques et démarrent leur MSP avec des fondations solides, sans avoir à se dire après coup : "Ah, si seulement on avait su !"

Côté médiation, nous avons mis les bouchées doubles. Parce que si l'exercice coordonné, c'est formidable sur le papier, dans la vraie vie, ça peut parfois ressembler à une colocation mal organisée où tout le monde pense que c'est l'autre qui va sortir les poubelles... Résultat ? Nos interventions en médiation et audit ont permis d'apaiser des tensions et d'aider les équipes à retrouver une dynamique constructive.

Enfin, l'innovation a été au cœur de notre action, avec le suivi des expérimentations SÉSAME et SECPA, qui réinventent la prise en charge en santé mentale et l'accompagnement des publics vulnérables. Ces initiatives montrent que l'exercice en MSP ne cesse d'évoluer, et c'est une bonne nouvelle : la santé de demain se construit aujourd'hui, avec des équipes engagées et inventives.

Si 2024 a été intense, 2025 ne s'annonce pas de tout repos (mais heureusement, on a du café). L'objectif du Plan 4 000 MSP d'ici 2027 est ambitieux, et nous devons nous assurer que cette croissance ne rime pas avec précipitation. **Ouvrir une MSP, c'est bien, la faire fonctionner sur le long terme, c'est mieux !**

Nous poursuivons également nos efforts pour attirer et former de nouveaux professionnels, car soyons honnêtes : on manque cruellement de soignants, et il va falloir donner envie aux jeunes générations de rejoindre l'aventure. Sensibilisation, formation, accompagnement... Tout sera mis en œuvre pour que l'exercice coordonné devienne un réflexe, et pas une exception.

Enfin, nous continuerons à faire entendre la voix des MSP auprès des institutions, car même si nous avons de l'énergie à revendre, on préfère quand même que les politiques de santé soient pensées avec nous, et pas sans nous.

Tout cela ne sera possible que grâce à vous : professionnels de santé, partenaires, institutions, adhérents... Si la FémasIF avance, c'est avant tout parce que vous êtes là, engagés et motivés, parfois fatigués mais jamais résignés.

Alors en 2025, on continue, on innove, on débat (un peu), on rit (beaucoup), et surtout, **on construit ensemble un exercice coordonné qui a du sens**.

Merci à toutes et tous pour cette année incroyable... et rendez-vous pour la suite !



FATIMA SAID DAUVERGNE
Présidente de la FémasIF



SOMMAIRE

LA FÉDÉRATION DES MAISONS DE SANTÉ EN ÎLE-DE-FRANCE | 4

13 ans au service des MSP franciliennes | 5

Une équipe impliquée pour les MSP | 6

Un écosystème mobilisé autour des MSP | 7

AXE 1 - VIE ASSOCIATIVE ET PROMOTION DE L'EXERCICE COORDONNÉ | 9

Renforcer la légitimité du mouvement des MSP grâce aux adhérents | 10

Une communauté en pleine croissance sur les réseaux sociaux | 11

2024 en images | 12

Zoom sur la onzième Journée régionale de la FémasIF | 16

AXE 2 - APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES MSP | 18

Accompagner les professionnels de santé en MSP | 19

Renforcer le lien avec l'ARS et l'Assurance Maladie grâce aux réunions triptyques | 20

Favoriser l'extension des MSP avec le projet Tremplin | 21

Soutenir le développement des MSP : objectif 4 000 MSP en 2027 | 23

Expérimentation d'une nouvelle forme d'accompagnement : le programme "A à Z" | 24

AXE 3 - INNOVATION EN MSP | 25

Zoom sur l'expérimentation article 51 : "les structures d'exercice coordonné participatives" | 26

Zoom sur l'expérimentation SÉSAME | 27

Reconduction d'un programme de capitalisation | 27

AXE 4 - FORMATION PLURIPROFESSIONNELLE ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ | 28

Former les équipes en MSP à la démarche qualité | 29

Actualisation du guide « Comment rédiger un protocole en MSP et en équipe ? » | 30

Enquête sur l'exercice des sages-femmes franciliennes en MSP | 31

Sensibiliser les étudiants à l'exercice coordonné | 31

LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL EN ÉQUIPE (PACTE) | 33

Mettre en œuvre la formation | 34

Perspectives 2025 | 35

MÉDIATION ET AUDIT | 36

Audit : Soutenir la stabilité des équipes en MSP | 37

Médiation : Être à l'écoute des équipes | 37

BILAN FINANCIER | 38

INTRODUCTION
LA FÉMASIF



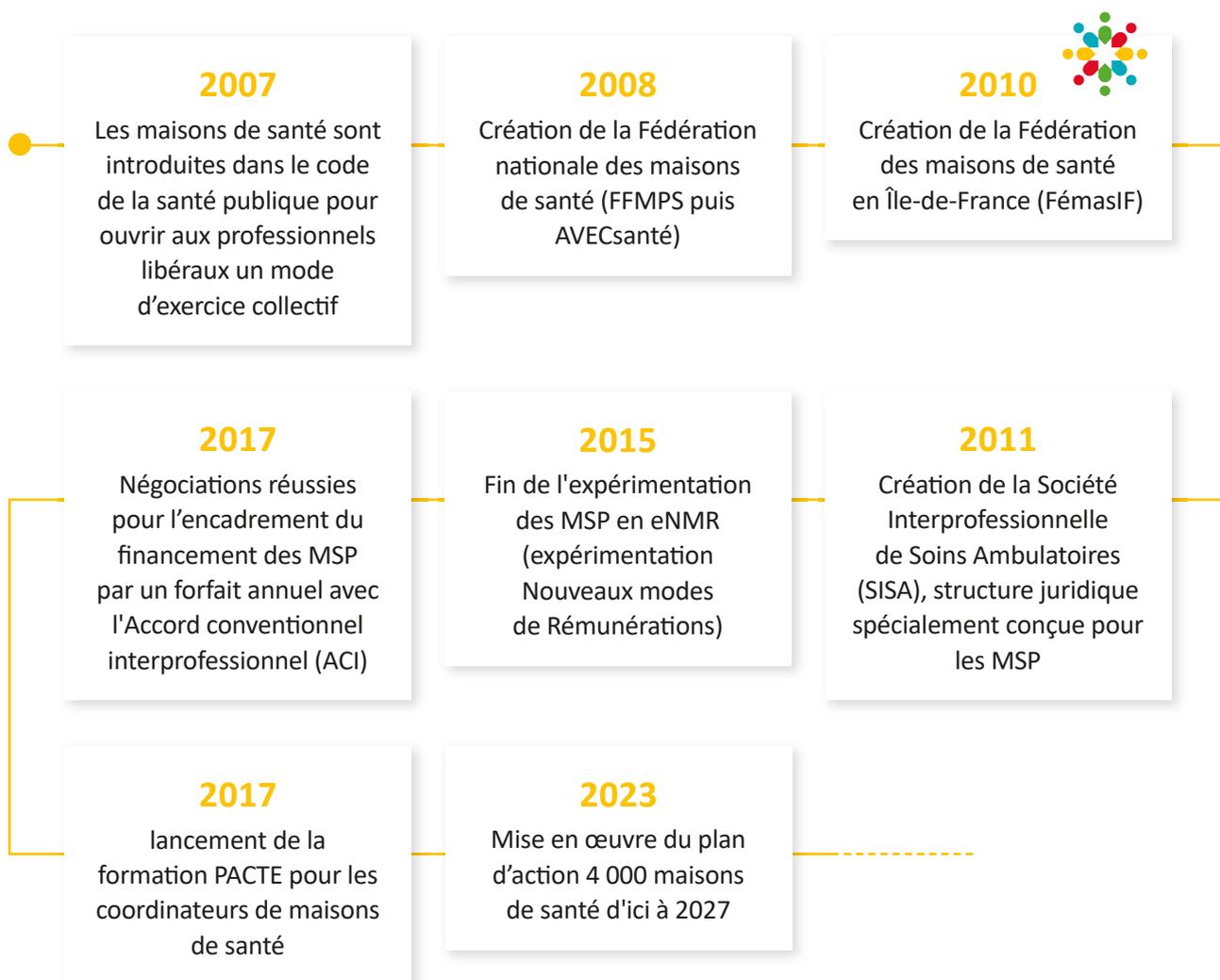
I. 13 ANS AU SERVICE DES MSP FRANCILIENNES



La Fédération des maisons de santé en Île-de-France est une association loi 1901, créée en 2010 dont l'objet est la promotion de l'exercice coordonné et le soutien aux professionnels de santé engagés dans une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) installée ou en projet.

Elle est la représentante francilienne de la fédération nationale des maisons de santé pluriprofessionnelles et des équipes de soins primaires : AVEC santé (Avenir des Équipes Coordonnées).

Créée à l'initiative de professionnels de santé libéraux franciliens, la FémasIF encourage la mise en place d'outils et de démarches facilitant la coordination et le travail d'équipe qui sont le ciment du projet de santé. Elle promeut au sein des structures une prise en charge partagée et qualitative, par une approche globale attentive aux parcours de santé et de vie des patients. **Elle accompagne les équipes à chaque étape du développement de leur MSP, de sa création à sa pérennisation.**



2. UNE ÉQUIPE IMPLIQUÉE POUR LES MSP

La FémasIF s'appuie sur l'expérience du terrain de ses administrateurs et l'expertise de ses salariés pour soutenir les équipes de soins primaires à toutes les étapes de vie de leur MSP.

Cette année, l'équipe a été renforcée avec l'arrivée au conseil d'administration de deux nouveaux membres ainsi que l'arrivée d'une nouvelle chargée de mission.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU



FATIMA SAID DAUVERGNE
PRÉSIDENTE

Infirmière libérale
MSP "La Pyramide", Athis-Mons (91)



JACQUES-CLAUDE CITTÉE
VICE-PRÉSIDENT & TRÉSORIER

Médecin généraliste
MSP des "Terres de Bièvre", Cachan (94)



AÏCHA ISSA
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Médecin généraliste
MSP "Espoirs d'Asnières",
Asnières-sur-Seine (92)



VINCENT CLUZAUD
SECRÉTAIRE ADJOINT

Président de l'Union régionale des
associations agréées d'usagers du système
de santé (URAASS) d'Île-de-France



AUDREY FRISON
TRÉSORIÈRE ADJOINTE

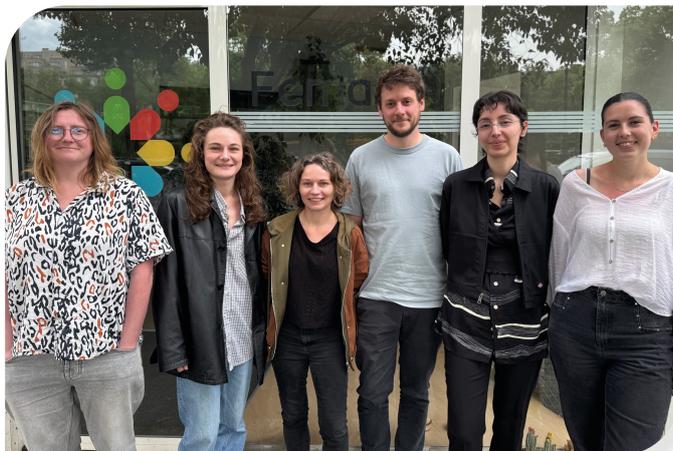
Infirmière libérale
MSP "Les enfants d'Epione",
Saint-Brice-sous-Forêt (95)

ÉLUS

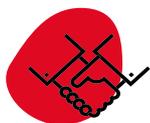
- **Isabelle BALDISSER**, Coordinatrice | MSP des "Terres de Bièvre", Cachan (94)
- **Célia BIBOLLET-BONIN**, Infirmière libérale Asalée | MSPU Fontainebleau (77)
- **Dalila HEMAIDI**, Infirmière en Pratique Avancée | MSP "Mathagon", Paris (75)
- **Josselin LE BEL**, Médecin généraliste | MSP "Mathagon", Paris (75)
- **Karen NEWBY**, Infirmière libérale (92) | *Jusqu'en juin 2024*
- **Édouard PIETTE**, Coordinateur médical | Pôle de Santé Universitaire de Gennevilliers – Villeneuve la Garenne, PSUGVLG (92)
- **Sonia ZEKPA**, Coordinatrice et Kinésithérapeute | MSP "Mikado", Villeneuve-le-Roi (94)

L'ÉQUIPE SALARIÉE

- **Vaïna BLOCH** | Attachée de direction, chargée de conseil
- **Camille BONNEAUX** | Chargée de mission Qualité - *Depuis septembre 2024*
- **Mélanie FUAN** | Chargée de communication et plaidoyer
- **Poline HADELER** | Chargée de mission innovation - *Jusqu'en septembre 2024*
- **Martin MÉRINDOL** | Coordinateur régional
- **Camille RAÏD** | Chargée de mission exercice collectif et formation



3. UN ÉCOSYSTÈME MOBILISÉ AUTOUR DES MSP



Depuis sa création, la fédération bénéficie du soutien précieux d'un réseau de partenaires de confiance, rassemblant institutions publiques, acteurs de la santé et associations. Chacun s'engage à sa manière : appui financier, promotion des maisons de santé, participation aux événements de la FémasIF...

CETTE ANNÉE, LA FÉMASIF A RENFORCÉ SA COLLABORATION AVEC 4 NOUVEAUX PARTENAIRES.

- 1 La FémasIF a signé une convention de partenariat avec l'**Association Nationale des Médiateurs** pour prévenir et accompagner les situations conflictuelles dans les équipes de MSP. Ce nouveau partenariat a permis de former l'équipe de la FémasIF et ses administrateurs à la médiation et permettra à l'avenir d'offrir la même possibilité aux professionnels de santé volontaires adhérents à la FémasIF. De plus, à la demande d'une MSP adhérente, la FémasIF pourra faire intervenir un médiateur expérimenté dans leur structure.
- 2 Le partenariat entre la FémasIF et le **cabinet d'expert-comptable A02C** permet aux adhérents de la FémasIF d'obtenir rapidement une réponse à leurs questions liées à la fiscalité, les SISA, la gestion ou toute autre interrogation en la matière. A02C intervient également lors des événements organisés par la fédération sur les thématiques comptables, fiscales ou sociales.
- 3 **Plexus Santé** a rejoint la liste des partenaires de la fédération, permettant ainsi à ses adhérents de bénéficier de prix préférentiels à la plateforme de coordination. Cette offre est valable à la fois pour les MSP en exercice et les MSP en phase de constitution.
- 4 La convention de partenariat signée entre l'**URPS Kiné Île-de-France** et la FémasIF permet d'accompagner et promouvoir l'accès direct aux kinésithérapeutes et le développement des protocoles de coopération nationaux et locaux dans les MSP.



UN IMMENSE MERCI À TOUS LES PARTENAIRES AVEC QUI
LA FÉMASIF COLLABORE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !



Pôle de ressources ÎLE DE FRANCE
en éducation thérapeutique du patient

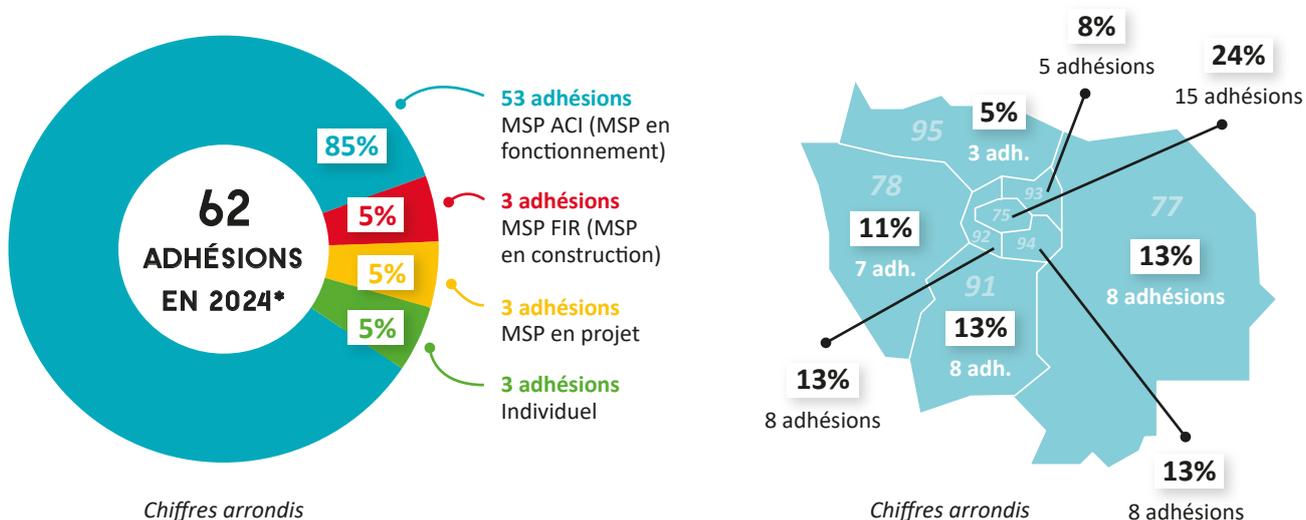


AXE I

VIE ASSOCIATIVE
ET PROMOTION
DE L'EXERCICE
COORDONNÉ



I. RENFORCER LA LÉGITIMITÉ DU MOUVEMENT DES MSP GRÂCE AUX ADHÉRENTS

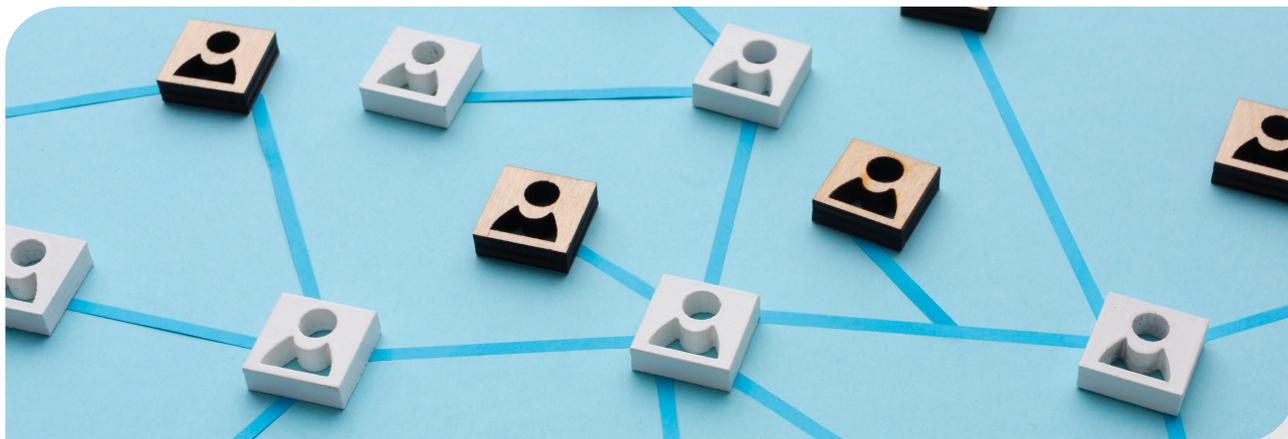


On note une augmentation des adhésions MSP ACI (+5) comparé à 2023 et une baisse des adhésions individuelles.

PROCESSUS REVISITÉ

Le processus d'adhésion pour 2024 a été entièrement révisé. Auparavant, les adhésions se faisaient par chèque, carte bleue (via HelloAsso) ou virement. Désormais, elles s'effectuent par le biais de prélèvements SEPA.

L'objectif de ce changement est d'améliorer l'efficacité à long terme, en réduisant le nombre de relances auprès des équipes pour les cotisations, en simplifiant le processus pour les adhérents et en assurant la pérennité des adhésions. En effet, de nombreuses MSP, pourtant fidèles à la FémasIF oubliaient parfois de régler leur cotisation.



2. UNE COMMUNAUTÉ EN PLEINE CROISSANCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La promotion de l'exercice coordonné en soins primaires et de l'exercice en MSP repose aussi sur une diffusion large et efficace des messages. La communication de la FémasIF s'articule autour de deux grands axes : **la communication digitale et l'événementiel.**

En 2024, la fédération a intensifié sa présence sur les réseaux sociaux afin de renforcer son impact auprès des professionnels de santé et des acteurs institutionnels.

CHIFFRES CLÉS

EN 2024, LA FÉMASIF SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX C'EST :



112 000 impressions

1 800 abonnés

520 publications
(vs 167 en 2023)

FOCUS SUR LINKEDIN

- Près de **110 000 impressions** et **2 400 réactions**
- **1 438 abonnés**, soit une augmentation de **84% par rapport à 2023**
- Des pics d'audience à près de **3 000 vues** et **90% de taux de clic** (ce qui signifie que sur 100 personnes ayant vu la publication, 90 ont cliqué pour en savoir plus)

12

newsletters
envoyées

+1 500

inscrits à
la newsletter

+30

offres d'emploi
relayées

PERSPECTIVES 2025

En 2025, la FémasIF entend poursuivre et amplifier sa stratégie de communication afin de renforcer la visibilité de l'exercice coordonné et des MSP en Île-de-France. La fédération continuera de développer sa présence sur les réseaux sociaux tout en accordant **une place plus importante à son site internet**, qui fera l'objet d'une refonte complète. Cette évolution offrira aux visiteurs de nouvelles ressources adaptées pour les accompagner dans leurs projets et permettra de répondre à leur besoin de trouver une information claire et accessible en ligne.

3. 2024 EN IMAGES



JANVIER

23/01 Inauguration des nouveaux locaux de la MSP « Pyrénées Belleville » à Paris (75)

FÉVRIER

02/02 Participation au séminaire régional d'accompagnement des MSP dans le cadre du plan 4 000 MSP

20/02 Organisation d'un webinaire sur l'ACI avec la DCDGR Île-de-France

29/02 Participation à la 3^è édition des Rencontres Parisiennes de l'Installation dans le 15^è arrondissement



MARS

01/03 Signature d'une convention de partenariat avec l'URPS Kiné Île-de-France

22-23/03 Animation de deux ateliers sur la médiation en santé et le bien-être des soignants lors des Rencontres nationales AVEC les équipes à Montpellier

AVRIL

09/04 Signature d'une convention de partenariat avec l'Association Nationale des Médiateurs (ANM)

11/04 Intervention auprès des étudiants médecins de l'Université Paris Cité

18/04 Signature d'une convention de partenariat avec Plexus Santé

23/04 Organisation d'un webinaire de présentation de l'article 51 SÉSAME

27/04 Intervention auprès des étudiants kinésithérapeutes de la FNEK

30/04 Organisation d'un webinaire de présentation de la formation Démarche Qualité



MAI

25/05 Intervention auprès des étudiants médecins de l'UPEC

30/05 Participation à la 4^e édition des Rencontres Parisiennes de l'Installation dans le 20^e arrondissement

31/05 11^e Journée régionale de la FémasIF "La MSP : moteur sur son territoire ?" à Enghien-les-Bains (95)

JUIN

04/06 Lancement de la deuxième promotion de la formation Démarche Qualité avec la Staraqs

07/06 Signature d'une convention de partenariat avec le cabinet d'expertise comptable AO2C

11/06 Organisation d'un webinaire de présentation du réseau de santé de l'obésité (ROMDES)

24/06 Intervention auprès des étudiants kinésithérapeutes de l'ENKRE Saint-Maurice



JUILLET

03/07 Intervention auprès des étudiants kinésithérapeutes de l'IFMK du CFRP Valentin Haüy



SEPTEMBRE

02/09 Intervention auprès des étudiants kinésithérapeutes du CEERRF Saint-Denis

10 et 16/09 Intervention auprès des étudiants kinésithérapeutes de l'IFMK Saint-Michel

24/09 Inauguration de la MSP des "Terres de Bièvres" à Cachan (94)

26/09 Inauguration de la MSP de Joinville-le-Pont (94)

OCTOBRE

03/10 Animation d'un atelier sur les actions et protocoles de santé publique lors de la première "Soirée de l'exercice coordonné" dans les Yvelines

17/10 Intervention auprès des étudiants infirmiers de l'IFSI-IFAS Pitié Salpêtrière

18/10 Animation de deux ateliers sur les protocoles et la coordination lors des "Rencontres des MSP du 13^e arrondissement" organisé par la CPTS 13





NOVEMBRE

05/11 Organisation d'un webinaire sur la médiation en MSP avec l'ANM

07/11 Intervention auprès des étudiants kinésithérapeutes de l'ENKRE Saint-Maurice

13/11 Participation à la cinquième édition des Rencontres Parisiennes de l'Installation dans le 14^e arrondissement

28/11 Intervention auprès des étudiants médecins de l'Université Paris Cité

DÉCEMBRE

12/12 Organisation d'un webinaire de présentation de la plateforme Plexus Santé

4. ZOOM SUR LA ONZIÈME JOURNÉE RÉGIONALE DE LA FÉMASIF

La Journée régionale de la FémasIF a réuni pour la onzième année consécutive, des professionnels de santé exerçant en MSP et les acteurs qui les accompagne au quotidien. Cette édition s'est déroulée à l'escale affaires du Casino d'Enghien-les-Bains dans le Val-d'Oise (95). Ce grand rendez-vous a réuni 150 participants autour d'une thématique clé : **"La MSP, moteur sur son territoire ?"**. Plus qu'une simple journée d'échange, cet événement a permis aux professionnels de partager leurs expériences et d'explorer de nouvelles perspectives.

Grande nouveauté de cette année : **l'accueil d'exposants venus présenter des solutions concrètes pour accompagner les MSP dans leur développement.** Parmi eux, des banques (Banque Populaire, Crédit Agricole et Crédit Mutuel), des logiciels métiers (CEGEDIM, Doctolib et Plexus Santé), des associations (Coactis Santé et Institut Renaudot), des représentants métiers (AIUF et URPS orthophonistes Île-de-France), des assurances (AGIPI et AXA), des institutions (ARS Île-de-France et Assurance Maladie) et un cabinet d'expertise comptable (AO2C).

Découvrez en vidéo l'importance de ces rencontres :



bit.ly/3RkTqUR





Cette journée a également été l'occasion de présenter la **vidéo réalisée par la FémasiF et Ménéstrel Productions** illustrant l'importance de l'exercice coordonné à travers les témoignages des professionnels des MSP "Les Cordeliers" de Magny-en-Vexin et "La Galathée" de Deuil-la-Barre. Ils ont partagé leurs motivations, les avantages qu'ils retirent de ce choix d'exercice et l'impact positif de leur ancrage territorial.

EN 2024, LA JOURNÉE RÉGIONALE DE LA FÉMASIF, C'EST :

150

participants,
un record !

8

ateliers sur l'exercice coordonné
et l'ouverture à la ville des MSP

15

stands
exposants

LA PRESSE EN PARLE !

Le magazine "Concours Pluripro" était présent lors de la journée et a publié un article sur un des ateliers de la journée consacré au lien entre la ville et l'hôpital. **Une reconnaissance qui témoigne de l'importance des sujets abordés au cours de la journée** et de la portée de la FémasiF.



AXE II

APPUI AU
DÉVELOPPEMENT
DES MSP



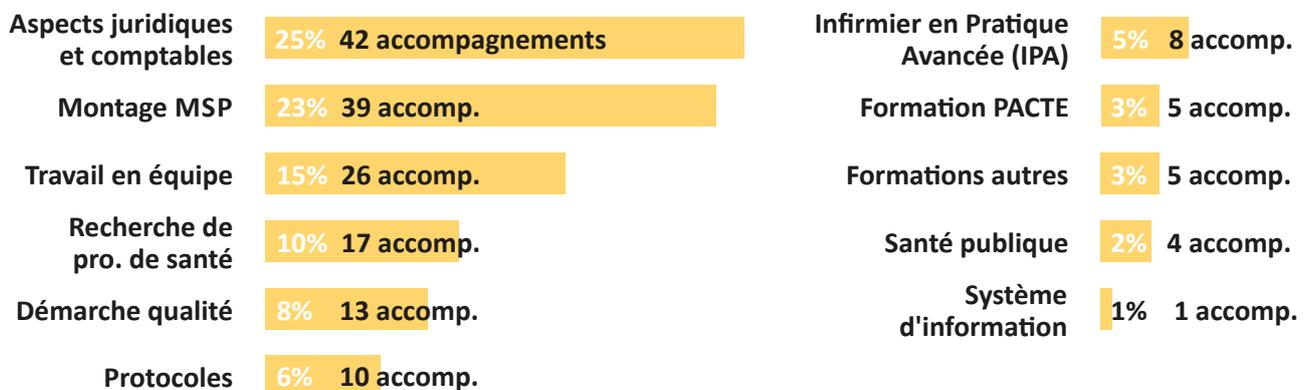
I. ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN MSP



La FémasIF propose un accompagnement aux porteurs de projets de MSP sur plusieurs volets, dont, entre autres, les éléments de montage d'une MSP, les aspects juridiques et comptables, le travail en équipe (incluant depuis 2024, des médiations), la méthodologie de projet, la démarche qualité. En 2024, la FémasIF a réalisé **170 accompagnements** auprès de 68 équipes porteuses de projets et de 13 personnes au stade de recherche.

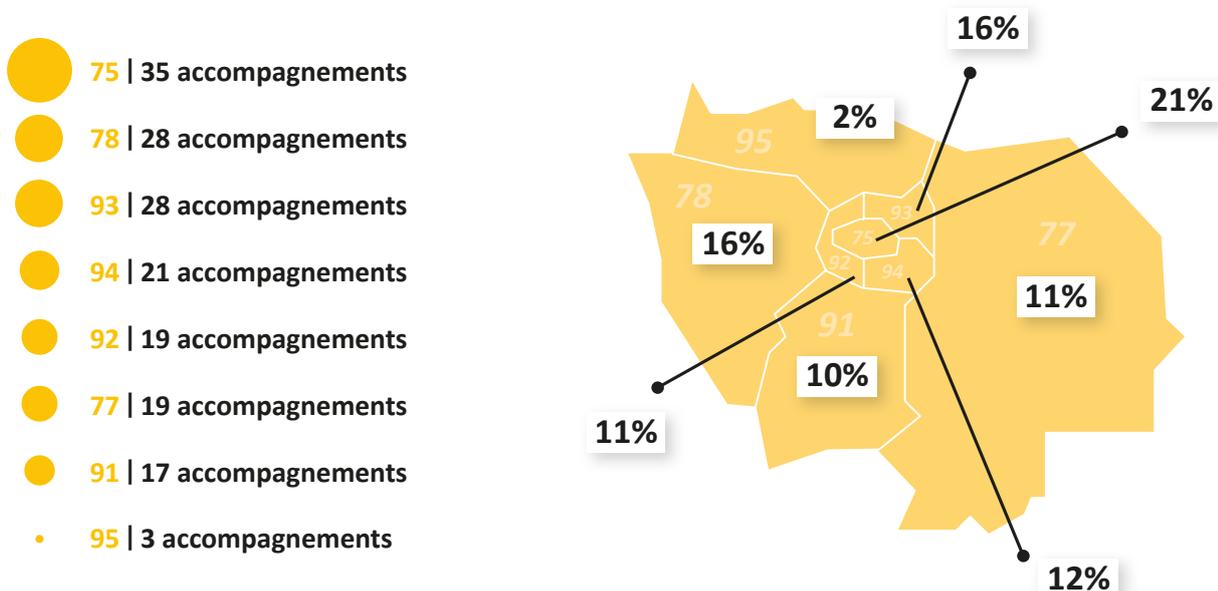
NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENTS PAR THÉMATIQUE

SUR 170 ACCOMPAGNEMENTS : *chiffres arrondis



NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENTS PAR DÉPARTEMENT

SUR 170 ACCOMPAGNEMENTS : *chiffres arrondis



Les demandes se tournent essentiellement autour du montage de MSP et des questions juridiques et comptables. Les conseils et accompagnements au travail en équipe et notamment, à la gestion des conflits se font également de plus en plus nombreux. Certaines difficultés des équipes s'expliquent par des montages parfois rapides sans réflexion poussée sur l'organisation interne de la MSP.

BON À SAVOIR

Afin de pouvoir répondre aux mieux aux divers besoins des équipes, la FémasIF a formé ses équipes et son conseil d'administration à la médiation et elle a développé un nouveau partenariat pour améliorer son expertise comptable (plus d'informations à la partie partenariats).

Enfin, la comptabilisation des accompagnements a été réformée pour l'année 2024. En effet, "1 accompagnement" comptabilise l'ensemble des conseils et échanges entre la FémasIF et la MSP sur une thématique, quant auparavant chaque échange pouvait être comptabilisé comme un accompagnement. Cela explique le nombre d'accompagnements légèrement inférieur comparé à l'année précédente. Néanmoins les résultats actuels sont plus réalistes et correspondent mieux aux diverses situations.

Pour l'année 2025, la FémasIF souhaiterait avoir des distinctions encore plus évidentes entre un accompagnement nécessitant peu de temps, à l'inverse d'un accompagnement représentant un engagement sur le long terme. À titre d'exemple, l'accompagnement d'une MSP sur une médiation nécessitera plusieurs sessions sur plusieurs mois. À l'inverse, des conseils juridiques et comptables ponctuels demandent beaucoup moins de temps.

EN 2025, LA FÉMASIF POURSUIVRA CES ACCOMPAGNEMENTS ACTUELS, MAIS LES PARCOURS SERONT CLARIFIÉS AU VU DES DEMANDES.

2. RENFORCER LES LIENS AVEC L'ARS ET L'ASSURANCE MALADIE GRÂCE AUX RÉUNIONS TRIPTYQUES

Les réunions "Triptyques" ont été mises en place en 2019 et ont pour objectif de maintenir le lien avec les organisations départementales de l'ARS (délégations départementales) et l'Assurance Maladie (CPAM). Ainsi, chaque année, dans chaque département, une rencontre est organisée entre ces institutions et les chargés de mission de la FémasIF, les membres de son conseil d'administration et ses adhérents départementaux référents. La constitution des ordres du jour est collaborative et couvre l'ensemble des sujets liés à l'exercice coordonné libéral ; nouveaux projets d'équipes, MSP en difficultés, initiatives locales ou encore déclinaison départementale des directives nationales.

En plus de maintenir un lien de saine coopération entre acteurs institutionnels, **ces réunions fluidifient les relations avec les représentants des tutelles tout au long de l'année.** La FémasIF privilégie les rencontres en présentiel sur les sites de l'ARS ou des CPAM dans les départements afin d'ajouter au transfert d'information, la connaissance des lieux et des conditions d'exercice.

CALENDRIER

- 75 Paris | 22 mai 2024
- 77 Seine-et-Marne | 19 septembre 2024
- 78 Yvelines | 15 mai 2024
- 91 Essonne | 24 juin 2024
- 92 Hauts-de-Seine | 29 avril 2024
- 93 Seine-Saint-Denis | 18 juin 2024
- 94 Val de Marne | 24 avril 2024
- 95 Val d'Oise | 13 juin 2024



PERSPECTIVES 2025

Les réunions triptyques vont se poursuivre en 2025, toujours en présentiel, dans l'idée de renforcer les liens avec les CPAM et délégations ARS, ainsi que les échanges d'information du terrain.

Il sera question du déploiement des travaux liés au plan 4 000 MSP dont une partie est réalisée en collaboration avec l'ARS Île-de-France, la DCGDR et la MSA.

3. FAVORISER L'EXTENSION DES MSP AVEC LE PROJET TREMPLIN

La stratégie Tremplin MSP de la FémasIF a pour objectif de **soutenir et d'accompagner les MSP dans leur démarche d'extension vers une structure ad hoc**. Ce type de projet étant porté par des MSP dites "matures" en capacité d'initier des projets d'une telle envergure, l'appui de la fédération se concrétise par un accompagnement individuel et collectif. La FémasIF intervient à différents stades du projet pour **faciliter le montage et la pérennité** de celui-ci : constitution d'une équipe de départ, lien avec les collectivités et les institutions, recherche de financements, accompagnement juridique, rédaction du projet de santé, etc.

Pensé en 2022, le projet Tremplin a décollé en 2023 ! Après une phase de discussion avec l'ARS Île-de-France et de recherche des structures test répondant aux critères d'un cahier des charges co-construit avec la tutelle, l'expérimentation a débuté en septembre 2023. Initialement développé par Fériel KRAMDI, sa mise en œuvre est suivie par Martin MÉRINDOL, chargé de mission puis coordinateur régional depuis septembre 2024. Le suivi politique de cette expérimentation est réalisé au CA par Audrey FRISON et Fatima SAID DAUVERGNE.

RAPPEL D'AVANCEMENT 2023

JANVIER 2023 | Présentation du projet à la DGOS puis à l'ARS Île-de-France

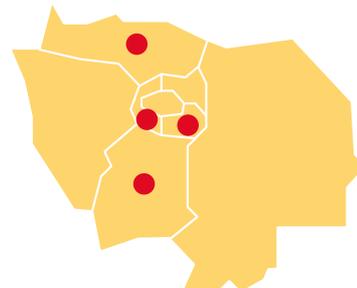
AVRIL ET MAI 2023 | Recherche de structures porteuses

AOÛT 2023 | Quatre structures sont sélectionnées :

- MSP d'Athis-Mons "La Pyramide" (91)
- MSP de Gennevilliers "Les Agnettes" (92)
- MSP de Sucy-en-Brie (94)
- MSP de Deuil-la-Barre "La Galathée" (95)

OCTOBRE ET NOVEMBRE 2023 | Lancement de l'expérimentation

DÉCEMBRE 2023 | Sortie de l'expérimentation de la MSP de Deuil-la-Barre en raison du désintérêt des professionnels de l'équipe ad-hoc du projet



SUIVI DES PROJETS EN 2024

1 MSP d'Athis-Mons "La Pyramide" (91)

Le projet peine à se concrétiser car le terrain initialement promis par la SNCF à la Mairie d'Athis-Mons n'est pas cédé dans les temps initialement promis. Trois points sont réalisés avec la coordinatrice de la MSP "La Pyramide" et Fatima SAID DAUVERGNE afin d'envisager une refonte du planning originel. La Mairie jusqu'en décembre 2024 n'a pas de solution de repli. Le projet peine à attirer faute de plan immobilier fiable, toutefois l'équipe initiale de deux IDE est renforcée par l'arrivée d'un jeune médecin généraliste.

La Mairie d'Athis-Mons pense pouvoir mettre à disposition un local temporaire dans la zone géographique de la future MSP afin de faire patienter l'équipe et permettre une solution d'exercice concrète à l'équipe en attente.

2 MSP de Gennevilliers "Les Agnettes" (92)

Le projet avance dans les temps. Le projet de santé est rédigé après six réunions de travail et ateliers organisés par la FémasIF et le PSUGVLG. L'équipe ad-hoc a choisi le nom de sa MSP : MSP "Sévines". La FémasIF a également accompagné l'équipe de la future MSP et celle du PSUGVLG dans ses objectifs de financements immobiliers : deux rencontres avec l'équipe municipale qui financera le projet avec la Région Île-de-France et l'ARS ont eu lieu ainsi que deux rencontres avec Gennevilliers Habitat qui propose des loyers raisonnables pour une jeune équipe.

L'équipe va accuser un léger retard dû à l'annulation des sessions de financement de la Région après l'été 2024.

La jeune équipe et celle de la MSP des Agnettes vont poser leur demande de subvention "Tremplin" à l'ARS Île-de-France pour janvier 2025, elles poseront ensuite rapidement le dossier d'aide au démarrage et espèrent entrer dans leurs locaux d'ici à novembre 2025.

3 MSP de Sucy-en-Brie (94)

Le projet initial est ralenti par des désaccords entre l'équipe, l'aménageur (3F Habitat) et la Mairie. Le projet immobilier se voit aussi amputer d'une partie des bureaux prévus. À cela s'ajoute l'ancienneté du bâtiment rendant difficile l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et qui ne permet plus d'envisager la présence de kinésithérapeutes. Devant l'ensemble de ces problématiques et le prix du loyer, il a été décidé que le cabinet de cardiologie resterait hors des murs.

Toutefois, même s'il a pris du retard, le projet suit son cours. En septembre, l'équipe donne son accord à la municipalité et le projet de santé est en phase de constitution. La jeune équipe va poser sa demande de subvention "Tremplin" à l'ARS Île-de-France pour janvier 2025. L'entrée dans les locaux lui ne pourra se faire avant mi-2026.

La FémasIF a assisté à deux réunions avec la municipalité et les équipes de la MSP ad-hoc et celle de Sucy-en-Brie. Elle a accompagné les équipes lors de quatre réunions d'étape tout au long de l'année.

RÉDACTION DU CAHIER DES CHARGES POUR 2025 ET FIN DE L'EXPÉRIMENTATION

En novembre et décembre 2024, un premier jet du cahier des charges est rédigé par la FémasIF et une réunion de mise en commun est réalisée le 13 décembre avec Maelle TOLODE de l'ARS Île-de-France afin de s'assurer de la bonne synergie entre l'association et l'Agence. Le projet est en attente de validation par l'ARS.

4. SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES MSP : OBJECTIF 4 000 MSP EN 2027

Annoncé par le ministère de la Santé et de la Prévention en avril 2023, le “Plan 4 000 MSP” s’inscrit dans la continuité de la dynamique portée par la stratégie “Ma Santé 2022”, le Ségur de la santé et les réformes prioritaires du gouvernement. Ces derniers ont apporté les constats d’un manque d’accès aux soins sur le territoire, d’un besoin de décloisonnement du système de santé, d’un manque de lien entre les différentes professions et avancent que les MSP permettent de répondre à ces besoins. **L’objectif est donc d’atteindre 4 000 MSP sur le territoire national d’ici à 2027.**

C’est dans ce contexte que la FémasIF, l’ARS Île-de-France, l’Assurance Maladie et la MSA se sont réunies le 2 février 2024 pour un séminaire régional d’accompagnement aux MSP.

ENSEMBLE, LA SOIXANTAINE D’ACTEURS PRÉSENTS ONT DÉFINI UN PLAN D’ACTION RÉGIONAL AUTOUR DE 3 AXES PRINCIPAUX :

1 ATTRACTIVITÉ

- Renforcer le lien avec les universités et les écoles pour promouvoir l’exercice en MSP auprès des étudiants.
- Étendre le périmètre des permanences locales pour sensibiliser davantage de futurs professionnels de santé à l’exercice en MSP
- Développer les liens avec les élus locaux pour promouvoir l’exercice en MSP et les accompagner dans cette démarche
- Poursuivre la stratégie MSP “Tremplin”

2 ACCOMPAGNEMENT THÉMATIQUE DES MSP

- Soutenir le développement de l’implication des usagers au sein des MSP
- Accompagner au choix du système d’information partagé (SIP)
- Aider les professionnels à mettre en place des protocoles pluriprofessionnels et de coopération

3 PÉRENNITÉ DES STRUCTURES

- Prévenir et aider les MSP fragiles en les accompagnant dans la gestion de leur structure
- Accompagner les MSP matures

Suite à cela, un comité de pilotage régional s’est tenu le 18 novembre 2024 pour **décliner ces différents axes en fiches actions** et désigner des binômes référents.

Plusieurs actions sont d’ores et déjà mises en place par la FémasIF : l’accompagnement Tremplin, la sensibilisation des étudiants, l’aide à la mise en place des protocoles pluriprofessionnels, etc.

Des comités de pilotage auront lieu durant l’année 2025 afin de faire un bilan des fiches actions, de leurs avancées et définir les actions qui restent à accomplir.

Fiche action n° X				
Intitulé de l'action : XXX				
Axe				
Etat d'avancement de la fiche projet	<input type="checkbox"/> Non initié <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> Abandonné			
Objectifs de l'action				
Public cible				
Description de l'action	Action détaillée	Partenaire à mobiliser	Calendrier	Etat
Indicateurs	Indicateur	Résultats 2024	Résultats 2025	Résultats 2026

5. EXPÉRIMENTATION D'UNE NOUVELLE FORME D'ACCOMPAGNEMENT : LE PROGRAMME "A À Z"



Si le Plan 4 000 MSP encourage fortement le développement des maisons de santé, la FémasIF insiste sur l'importance de garantir leur qualité et leur montage. C'est dans cette optique que la FémasIF a mis en place **un accompagnement unique des porteurs de projets, complet et approfondi** : le programme "A à Z".

LES OBJECTIFS DE CE NOUVEL ACCOMPAGNEMENT SONT DE :

- Assurer une complémentarité coordonnée entre l'ARS, les CPAM, la FémasIF, l'URPS-Médecins Libéraux Île-de-France et les autres acteurs de la structuration des MSP
- Clarifier et centraliser le parcours d'accompagnement pour les porteurs de projet en se positionnant comme accompagnateur pivot
- Favoriser la construction de MSP pérennes en impliquant au maximum les équipes dans le parcours pour construire des bases solides
- Renforcer les compétences des équipes en gestion de structure et en conduite de projets collectifs pour assurer leur autonomie

La phase d'expérimentation du programme "A à Z" a débuté en janvier 2024, et se poursuivra jusqu'à fin 2025. Le suivi et l'évaluation sont assurés par l'ARS Île-de-France.

DE A À Z

LE PROGRAMME CONSISTE À GUIDER LES ÉQUIPES PORTEUSES SUR LES 4 CYCLES DE VIE DE LA MSP QUI SONT LES SUIVANTS :



Le projet pilote est celui d'une équipe de 14 professionnels localisés dans les Yvelines (78), comprenant 8 IDE, 3 médecins, 2 sages-femmes et 1 orthophoniste. L'ouverture de la structure est programmée pour début 2026. Jusqu'ici, la FémasIF les a accompagnés pour leur structuration juridique et la réalisation de leur étude de faisabilité (rédaction du diagnostic territorial, projet de soins et projet d'organisation), au travers d'ateliers et de réunions en équipe. L'aide se poursuivra en 2025 pour la composition du dossier de demande d'aide au démarrage et le conseil pré-installation sur les sujets de la gestion de l'association et de la SISA (gestion du budget, gouvernance, RH, etc.).

AXE III

INNOVATION
EN MSP





En 2024, la FémasIF a poursuivi son rôle de soutien auprès des équipes qui souhaitent se lancer dans des démarches d'innovation. Cela s'est traduit notamment par la poursuite de l'accompagnement pour les équipes expérimentatrices d'articles 51.

I. ZOOM SUR L'EXPÉRIMENTATION

ARTICLE 51 : "LES STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNÉ PARTICIPATIVES" (SECPA)



Le 9 juillet 2021, un arrêté ministériel relatif à l'expérimentation "Structures d'exercice coordonné participatives" (SECPA) a été publié au Journal Officiel. Initialement prévue sur une durée de 5 ans, l'expérimentation a finalement été prolongée jusqu'en avril 2025 après avis du Comité technique de l'innovation en santé.

L'objectif de cette expérimentation est de **tester le modèle économique des centres et maisons de santé "participatifs"**. Ces structures mettent en œuvre un projet de santé prévoyant une prise en charge globale (médico-psycho-sociale) et recourant à des services de médiation en santé et d'interprétariat. Elles déploient un accueil spécifiquement adapté aux personnes vulnérables et mènent des actions de prévention, de promotion et d'éducation à la santé, tournées vers les besoins des usagers.

En Île-de-France, quatre structures ont été retenues pour participer à l'expérimentation : deux MSP parisiennes ("Mathagon" dans le 18^e arrondissement et "Pyrénées Belleville" dans le 20^e arrondissement) et deux centres de santé ("La Fabrique de Santé" à Aubervilliers et "La Place Santé" à Saint-Denis).

Depuis le début de l'expérimentation, la FémasIF joue un rôle prépondérant dans l'accompagnement du dispositif SECPA, notamment au travers de l'organisation et l'animation des comités de suivi régionaux impliquant les quatre structures expérimentatrices, la FémasIF, l'ARS Île-de-France et l'Assurance Maladie. Ces comités régionaux ont pour objectif de favoriser les échanges entre les expérimentateurs et les institutions et faire des points d'étapes pour suivre l'avancement de l'expérimentation. En 2024, deux comités régionaux ont été organisés les 30 avril et 15 octobre 2024.



PERSPECTIVES

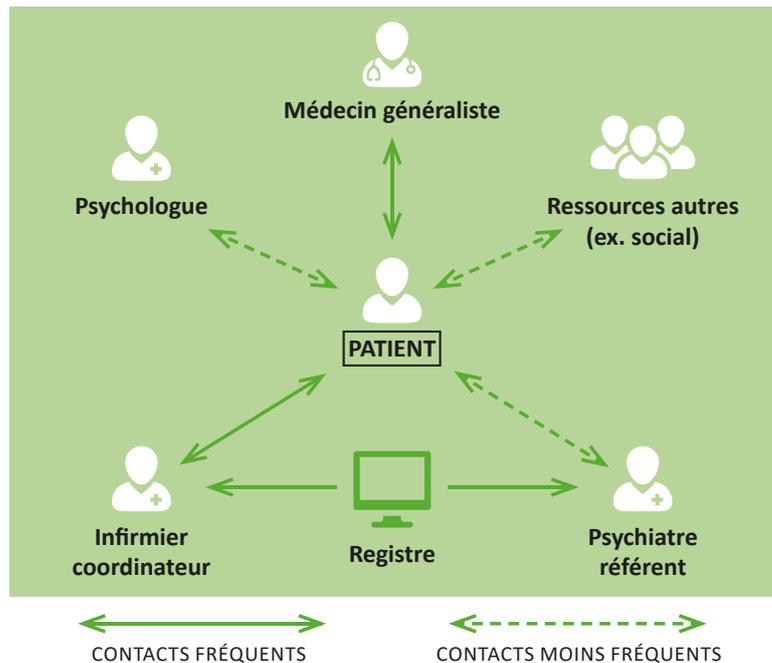
Les équipes expérimentatrices sont actuellement en attente davantage de visibilité sur les suites qui seront données à l'expérimentation. Deux axes de travail se dégagent pour la FémasIF : la poursuite de l'accompagnement des MSP (en fonction des décisions) et leur capitalisation afin d'évaluer la transposabilité des actions mises en place dans les SECPA vers d'autres équipes, mais sans les financements, se posent les questions de la reproductibilité des actions et leurs conditions.

2. ZOOM SUR L'EXPÉRIMENTATION SÉSAME

L'expérimentation "SÉSAME : Soins d'Équipe en SANTé Mentale" s'inscrit dans une logique de gradation des soins et de soutien à la médecine générale dans la prise en charge des troubles psychiatriques les plus fréquents chez l'adulte (troubles dépressifs et anxieux, d'intensité modérée à sévère). Il s'appuie sur le modèle des "soins collaboratifs", développé aux États-Unis dans les années 1990 et bénéficiant d'une large évidence scientifique. Il constitue le chaînon manquant entre les soins primaires et les soins psychiatriques.

Ce modèle propose un parcours coordonné renforcé qui repose sur :

- Une équipe constituée autour des médecins généralistes avec une infirmière psychiatrique placée aux côtés des médecins pour assurer le suivi et la prise en charge des patients et une psychiatre à distance qui supervise le travail de l'infirmière et apporte un appui technique aux médecins
- Une prise en charge globale et protocolaire s'appuyant sur une approche populationnelle et le recours systématique à des échelles cliniques standardisées
- Des traitements fondés sur les preuves, revus autant que nécessaire.



Mis en œuvre dans les Yvelines pendant trois ans et plébiscité par les acteurs de terrain et les patients, **le projet SÉSAME a obtenu un financement dérogatoire au titre de l'article 51 pour se déployer en Île-de-France**, dès novembre 2023, dans les Hauts-de-Seine, en Seine-Saint-Denis, dans le Val-d'Oise et à Paris, avec un objectif de prise en charge de 2 910 patients suivis sur 2023-2026.

La FémasIF a rencontré l'association Quartet Santé pour échanger autour de l'accompagnement des deux MSP incluses dans le dispositif, la MSP des Mureaux (78) et la MSP des "Chênes" à Suresnes (92), et de celles qui souhaiteraient intégrer ce dispositif.

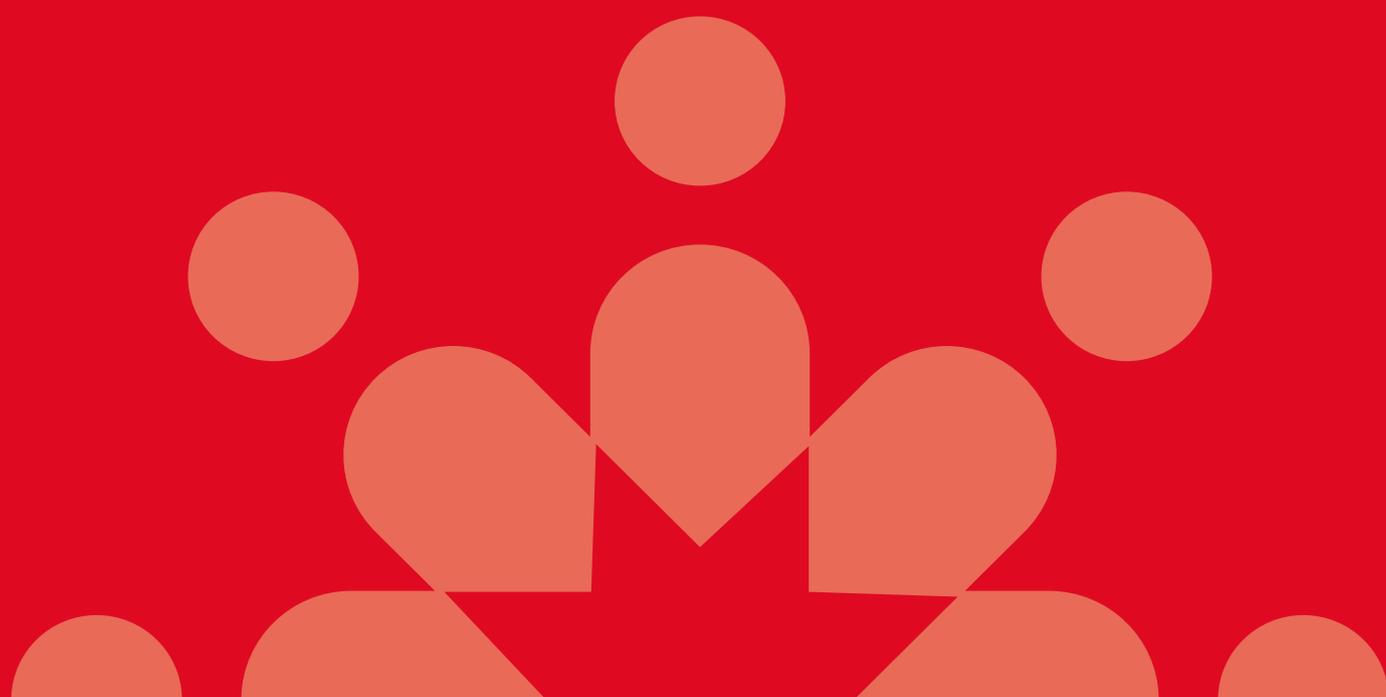
3. RECONDUCTION D'UN PROGRAMME DE CAPITALISATION

En 2023, la FémasIF a été formée à la méthode de capitalisation CAPS avec pour aboutissement la réalisation d'une fiche de capitalisation portant sur l'expérimentation SECPA de la MSP "Mathagon".

Une nouvelle formation est planifiée pour 2025 à laquelle participera Camille BONNEAUX, chargée de mission qualité à la FémasIF. L'objectif est de maintenir la compétence de capitalisation au sein de l'équipe dans le but de créer un programme de capitalisation qui permettra de valoriser les pratiques des équipes et de servir de modèle aux MSP souhaitant se lancer dans des projets de santé publique.

AXE IV

**FORMATION
PLURIPROFESSIONNELLE
ET AMÉLIORATION
DE LA QUALITÉ**

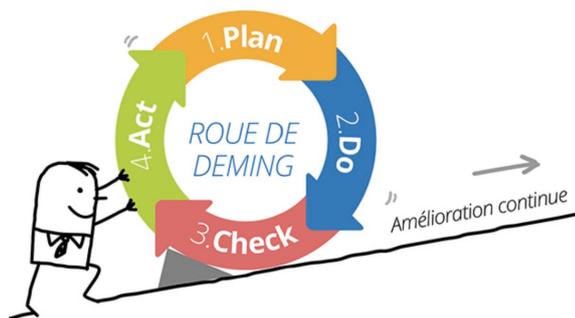


I. FORMER LES ÉQUIPES EN MSP À LA DÉMARCHE QUALITÉ

Pour la deuxième année consécutive, la FémasIF a organisé une formation à la démarche qualité en partenariat avec la STARAQS. La formation a été organisée et animée par :



- La STARAQS : Dr Henri BONFAIT et Isabelle JAFFRENOU
- La FémasIF : Poline HADELER (session 1) et Camille BONNEAUX (sessions 2 et 3)



L'objectif de cette formation est **d'acculturer les participants à la démarche qualité** au travers d'une approche par le modèle PDCA et par une présentation des outils d'auto-évaluation et en particulier de la matrice de maturité. La formation a pour objectif de permettre aux équipes d'atteindre les trois niveaux de l'indicateur ACI « Démarche Qualité ». Il s'agit d'une formation-action qui mêle apports théoriques et exercices pratiques.

CALENDRIER ET PROGRAMME

JOUR 1

4 juin 2024

- La démarche PDCA et la roue de Deming
- La méthode SWOT
- La matrice de maturité
- La méthode SMART

Exercice Utiliser le SWOT et formaliser un objectif.

JOUR 2

1^{er} octobre 2024

- La démarche PDCA
- Le plan de communication
- La formalisation d'un plan d'actions
- Les indicateurs

Exercice Formaliser un plan d'action en lien avec son objectif.

JOUR 3

5 décembre 2024

Restitution du plan d'action et bilan des actions mises en place.



Au cours de cette session, les participants ont pu s'approprier les concepts et outils de la démarche qualité et les mettre en œuvre dans leur équipe où ils ont travaillé sur différentes thématiques : amélioration des RCP, optimisation de l'utilisation du SIP, amélioration du suivi psychiatrique des patients, etc.

Entre chaque journée de formation, un point d'étape par téléphone a été proposé par la chargée de mission de la FémasIF à chacun des participants.

La formation a réuni neuf participants représentant neuf MSP.



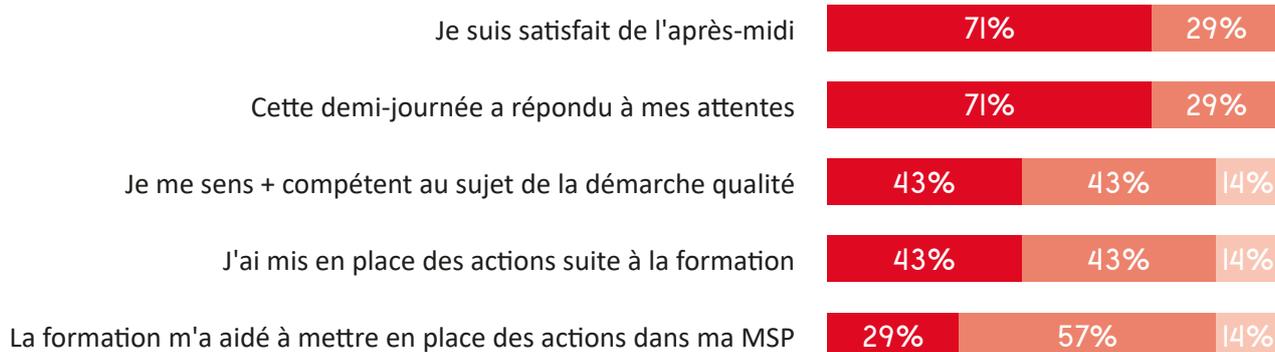
La formation à la démarche qualité sera reconduite en 2025 et un guide pratique sera construit à partir des retours d'expériences des participants à la formation en 2026.

RETOURS D'EXPÉRIENCE

Complètement

En grande partie

Moyennement



2. ACTUALISATION DU GUIDE « COMMENT RÉDIGER UN PROTOCOLE EN MSP ET EN ÉQUIPE ? »

Chaque année, la FémasIF accompagne les équipes de MSP dans la rédaction de leurs protocoles, que ce soit à l'occasion de webinaires, d'événements organisés par des partenaires ou encore d'accompagnements dans le cadre des ACI. La FémasIF est également à l'initiative d'un guide sur les protocoles créé en 2019 et actualisé en 2021.

En 2024, le guide "Comment rédiger un protocole en MSP et en équipe ?" a de nouveau été actualisé, avec le concours de l'ARS, la CPAM et la DCGDR.

Ce guide présente les bases réglementaires ainsi que des exemples méthodologiques et concrets afin de rédiger et/ou mettre en place :

- Un protocole pluriprofessionnel
- Un protocole national de coopération
- Un protocole local de coopération

EN 2025, CE SERA LE GUIDE "SANTÉ PUBLIQUE" QUI FERA L'OBJET D'UNE ACTUALISATION.



3. ENQUÊTE SUR L'EXERCICE DES SAGES-FEMMES FRANCILIENNES EN MSP



Chaque année, la FémasIF mène une action autour d'une profession et en 2024, c'était au tour des sages-femmes. La FémasIF et l'URPS Sages-Femmes Île-de-France se sont associées pour mener une enquête visant à dresser un état des lieux des conditions d'exercice des sages-femmes en maisons de santé dans la région. **L'objectif était d'identifier leurs motivations, leurs besoins et les freins rencontrés.**

16 sages-femmes ont répondu au questionnaire en ligne disponible du 4 novembre au 31 décembre 2024. Compte tenu de la non-représentativité de l'échantillon, cet article ne restitue pas un état des lieux généralisable à toutes les sages-femmes de la région. Cependant, il est tout de même instructif de relever les tendances dans les réponses collectées.

Les résultats suggèrent que **les MSP apparaissent comme une réponse à des besoins professionnels profonds des sages-femmes** (moins d'isolement, meilleures conditions de travail) **et à une recherche de sens dans leur activité**, via une prise en charge centrée sur le patient et renforcée par l'interprofessionnel. Cependant, les répondantes aspirent à une meilleure reconnaissance de leurs compétences et à plus d'équité dans les responsabilités, ce qui aiderait à augmenter les dynamiques interprofessionnelles incluant les sages-femmes en répondant à l'envie d'implication assez évidente.

ENSEIGNEMENTS

Ainsi, pour consolider l'attractivité des MSP, il semble essentiel de valoriser davantage le rôle des sages-femmes, tant au sein des équipes pluriprofessionnelles qu'au niveau institutionnel, tout en encourageant des pratiques de gouvernance inclusives et collaboratives.

Les résultats sont disponibles sur le site de la FémasIF :



bit.ly/4iZMJDN

4. SENSIBILISER LES ÉTUDIANTS À L'EXERCICE COORDONNÉ

La FémasIF mène depuis 2013 une activité de sensibilisation des futurs professionnels de santé à l'exercice pluriprofessionnel coordonné en MSP.

L'intervention consiste en une présentation co-animée par des chargés de mission de la FémasIF et un professionnel de santé exerçant en MSP et ayant souvent participé au montage de la structure. Cette co-animation permet d'alterner les notions théoriques et méthodologiques avec une expérience de terrain plus concrète, très parlante pour les étudiants.

INTERVENTIONS RÉALISÉES EN 2024



En 2024, la FémasIF a élargi son réseau d'établissements et de filières santé, en allant rencontrer pour la première fois des étudiants masseurs-kinésithérapeutes ainsi qu'une promotion d'étudiants infirmiers en plus des étudiants en médecine. Au total, près de **290 étudiants** ont pu être sensibilisés à l'exercice en MSP et en comprendre les intérêts ainsi que le fonctionnement.



MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES | 165 ÉTUDIANTS SENSIBILISÉS

Paris 15 - 27/04/2024

FNEK - Fédération Nationale des étudiants kinés, lors de la Journée d'Echange autour de la profession

Saint-Maurice (94) - 24/06/2024 et 07/11/2024

ENKRE (École nationale de kinésithérapie et rééducation)

Paris 7 - 03/07/2024

IFMK du CFRP Valentin Haüy (Centre de formation de réadaptation professionnelle)

Saint-Denis (93) - 02/09/2024

CEERRF (Centre européen d'enseignement en rééducation et réadaptation fonctionnelle)

Paris 15 - 10/09/2024 et 16/09/2024

IFMK Saint-Michel



MÉDECINS | 55 ÉTUDIANTS SENSIBILISÉS

Paris, site Bichat - 11/04/2024 et 28/11/2024

Université Paris Cité, séminaire EVP (Entrée dans la Vie Professionnelle)

Paris - 25/05/2024

UPEC (Université Paris-Est-Créteil Val-de-Marne)



INFIRMIERS | 70 ÉTUDIANTS SENSIBILISÉS

Paris - 17/10/2024

IFSI-IFAS Pitié Salpêtrière



LE PROGRAMME
D'AMÉLIORATION
CONTINUE DU
TRAVAIL EN ÉQUIPE
(PACTE)





Depuis 2018, la FémasIF forme les coordinateurs de maisons de santé en partenariat avec l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) et grâce au financement de l'ARS Île-de-France.

Cette formation diplômante permet aux coordinateurs d'améliorer leurs compétences de gestion de structure et de pousser plus avant la mise en œuvre du projet de santé de leurs MSP. Trois promotions ont déjà été pleinement formées, une quatrième est en cours.

Cette formation comporte un volet en e-learning sur une plateforme de l'EHESP et des temps de séminaires présentiels organisés à Paris. La formation se déroule sur 2 ans, avec 4 à 5 séminaires par an.

2024 a été une année complète pour la FémasIF et ses formateurs relais, avec la poursuite de la quatrième promotion comptant 17 coordinateurs en formation.

I. METTRE EN ŒUVRE LA FORMATION

ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPE DES FORMATEURS RELAIS PACTE À LA FÉMASIF

- **Vaïna BLOCH** | Salariée, poursuit sa mission de support administratif.
- **Sonia FEISTHAUER** | Membre du CA référente coordination a suivi la formation de formatrice relais PACTE MSP à Rennes en mars 2024 et a intégré de plein exercice son rôle de formatrice relais pour cette année 2024.
- **Martin MÉRINDOL** | Salarié, poursuit sa mission de formateur relais cette année 2024. Il intègre en octobre 2024 le "second cercle PACTE" (groupe de réflexion de l'EHESP autour des évolutions programmatiques de la formation PACTE), composé de formateurs relais expérimentés et des responsables du programme pour l'EHESP.
- **Karen NEWBY** | Membre du CA de l'association jusqu'en juin 2024, poursuit sa mission de formatrice relais cette année 2024.

SÉANCES DE FORMATION AVEC LES APPRENANTS PACTE

Cinq séances de formation d'une journée se sont tenues en 2024 dans les bureaux de la FémasIF. Pour chacune de ces séances, ont été préalablement demandées des lectures via la plateforme mise en place par l'EHESP. Chacune de ces séances ont été préparées en amont par les trois formateurs-relais.

Six temps de visio "Entr'2" d'une heure ont été proposés en option à la promotion n°4 entre chaque session en présentiel. Ces temps permettent aux apprenants d'**approfondir les sujets abordés en séance** et de rebondir sur les actualités liées à la coordination, un temps spécial est dédié à la rédaction du mémoire de fin d'étude. L'objectif de ces temps optionnels est aussi d'obtenir un meilleur suivi des apprenants et une meilleure cohésion de groupe.



Gestion de structure

Projet de santé (x2 temps visio)

Démarche qualité

Dynamique d'équipe (x2 temps visio)

Un COPIIL PACTE Île-de-France s'est tenu le 7 mars, les questions de l'encadrement des apprenants après la formation ainsi que le partage de temps entre les promotions Centre de santé, CPTS et MSP ont été débattu.

FORMATION DES FORMATEURS-RELAIS PACTE ET TEMPS PÉDAGOGIQUES

- Les formateurs-relais ont suivi les "pauses visio" de l'EHESP (4 temps d'une heure en 2024).
- Sonia FEISTHAUER a réalisé sa formation primaire de Formatrice relais à l'EHESP de Rennes les 14 et 15 mars, elle a également participé au séminaire thématique des 20 et 21 Juin à Rennes.
- Deux jours de formation des formateurs-relais PACTE ont eu lieu à Paris les 8 et 9 juin.
- Le séminaire national des formateurs-relais PACTE a eu lieu les 7 et 8 novembre 2024, les formateurs-relais pour les MSP d'Île-de-France y étaient présents tous les trois.

2. PERSPECTIVES 2025



PROMOTION N°4 : Il reste encore deux temps en présentiel en 2025 pour boucler la quatrième session PACTE MSP en Île-de-France. Les soutenances auront lieu le 6 mai 2025 dans les locaux de l'EHESP Paris. Un séminaire de bilan devrait avoir lieu au cours de l'été 2025, réunissant les formateurs et formatrices-relais de la promotion 4 et celles de la promotion 5 afin de faire le point sur les promotions passées et planifier la prochaine. Le programme pédagogique sera amélioré et adapté et une transmission se fera entre l'équipe actuelle et celle qui entrera en fonction.

UN COPIL TRIPARTITE devrait se tenir au cours du deuxième trimestre 2025 pour faire un point général sur PACTE dans la région. Il y sera question de la cinquième promotion PACTE MSP en Île-de-France.

PROMOTION N°5 : Si l'accord entre les trois membres du partenariat PACTE MSP en Île-de-France est renouvelé, une cinquième promotion débutera à la rentrée scolaire 2025. La nouvelle promotion pourra accueillir maximum 20 personnes, et de nombreuses MSP ont dorénavant et déjà sollicité la FémasIF pour y participer.

UNE JOURNÉE NATIONALE PACTE devrait se tenir en 2025 ainsi que plusieurs temps de formation continue pour les formateurs-relais. L'EHESP travaille également sur des modules complémentaires à destination des coordinateurs déjà formés ou en cours de formation. Un module à destination des gérants ou leaders de structure est également en réflexion.

FORMATION : Célia BONIN (membre du CA de la FémasIF) et Camille RAÏD (salariée) devront réaliser leur formation en vue d'une qualification comme formatrices-relais EHESP, elles remplaceront Karen NEWBY et Martin MÉRINDOL pour la promotion n°5.

MÉDIATION ET AUDIT



I. AUDIT : SOUTENIR LA STABILITÉ DES ÉQUIPES EN MSP

CONTEXTE

La FémasIF a été sollicitée en début d'année 2024 par une équipe de soignants faisant face à des problèmes de fonctionnement au sein de leur MSP, ouverte depuis 2019. Les professionnels étaient confrontés à une surcharge de travail en coordination et gestion, des différends interpersonnels et certains se trouvaient fortement déstabilisés suite aux départs de collègues, etc.

Ces problèmes représentaient **un risque majeur de déstabilisation de la structure, rendant indispensable une aide extérieure** pour y remédier et prévenir l'épuisement professionnel et émotionnel ainsi que de nouveaux départs.

Après avoir clarifié les difficultés rencontrées par l'équipe, **la FémasIF est rentrée dans un projet d'expérimentation d'audit pour venir en aide à l'équipe.**

L'audit a consisté en :

- Un état des lieux de leur historique, leur organisation professionnelle, leurs ressources et objectifs permettant de faire ressortir les sujets bloquants majeurs et secondaires.
- Des entretiens individuels et en groupe pour connaître les visions et expériences de chacun sur ces sujets.
- Une réunion d'équipe pour la restitution de l'analyse avec un panorama de la MSP, les constats (urgences et problèmes secondaires), les préconisations de la FémasIF pour régler ou améliorer les situations et les accompagnements possibles (FémasIF et autres ressources).
- Des réunions d'accompagnement post-audit concernant les préconisations sur demande de l'équipe.

2. MÉDIATION : ÊTRE À L'ÉCOUTE DES ÉQUIPES

La FémasIF a été contactée par l'équipe d'une MSP dans les Yvelines pour réaliser une médiation fin 2023. Après une réunion de prise de contact et de recueil des problématiques, la FémasIF a proposé un programme de discussion des fondamentaux de la MSP en deux temps :

Travailler le fonctionnement démocratique de la structure - Ressouder le groupe

- 1 Attribuer les rôles, les définir clairement
- 2 Encadrer les rémunérations
- 3 Assainir la gestion de la structure (clefs de répartition)

Renouer avec le travail collectif - Motiver les professionnels

- 1 Séparer l'activité individuelle de l'activité collective
- 2 Trouver des axes de travail collectifs consensuels

Six réunions de travail ont eu lieu en 2024, principalement dans l'objectif d'accompagner le premier volet du programme et permettre une autonomie dans la mise en place de la seconde partie.

Au 15 novembre 2024, la médiation est arrivée à son terme avec un bilan mitigé. D'abord, la FémasIF est arrivée très tard dans le processus. L'efficacité de la médiation aurait été majorée si l'équipe avait pu intervenir plus tôt. Ensuite, les problématiques empêchant un bon fonctionnement de l'équipe de la MSP sont claires pour les professionnels en sortie de médiation. Toutefois, même si la gestion va s'assainir dans les prochains mois, l'équipe reste instable et les conflits ont durablement grevé l'envie d'une partie des professionnels de travailler collectivement.

La MSP va modifier ses statuts et son règlement intérieur suite à la médiation. La gérance et la coordination seront réformées.

PERSPECTIVES

La FémasIF va capitaliser sur sa première intervention afin de mieux protocoliser ses futures interventions, pour en maximiser l'efficacité et gagner un temps précieux de préparation et de mise en commun.

BILAN FINANCIER



I. LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

En 2024, la FémasIF a 2 budgets pour 2 projets :

CPOM Comprend l'activité d'accompagnement global (409 465 €) subventionné par l'ARS Île-de-France et auquel s'ajoute la subvention de la DASES de 15 000 € .	LE PROJET PACTE 4 pour la session de 2023 à 2024 (50 000 €).
--	---

2. LES SUBVENTIONS POUR 2024

Un nouveau CPOM a été signé entre l'ARS Île-de-France et la FémasIF au mois d'août 2022 pour la période 2022-2024. En 2024, la subvention s'élève à 409 465€.

La FémasIF a renouvelé sa demande de financement à la Ville de Paris, qui lui a accordé 15 000€ cette année.

Le budget du projet PACTE 4 a été versé en 2023 pour la période 2023-2025.

SUBVENTION 2024	MONTANT	PÉRIODE VERSEMENT
ARS-CPOM 2023	409 465 €	2024
Ville de Paris	15 000 €	2024
TOTAL	424 465 €	

3. DÉTAILS DES PRODUITS POUR 2024

DESCRIPTIFS ET COMPTES 2024	PRODUITS
75 - Cotisations	23 273 €
70 - Ventes prestations de services	23 100 €
74 - Subventions	424 465 €
78 - Reprises fonds dédiés	21 956 €
75 - Produits divers - gestion courante	1 149 €
TOTAL	493 943 €

4. DÉTAILS DES CHARGES POUR 2024

DESCRIPTIFS ET COMPTES 2024	CHARGES
60 - ACHATS : Indemnités de représentation de la FémasIF, achats prestations de services, EDF, fournitures du bureau et matériel informatique.	76 799 €
61 - Loyer bureaux, charges et assurance	53 801 €
62 - Honoraires comptable, CAC, communication, conseil juridique, frais de télécom, restauration, voyages et déplacements	41 141 €
63 - Impôts et taxes (formation professionnelle continue)	87 €
64 - Salaires et traitements	227 003 €
64 - Charges sociales	89 557 €
65 - Autres charges (cotisations AVECsanité et gestion courante)	19 342 €
68 - Fonds dédiés	
68 - Dotation aux amortissements	9 375 €
TOTAL	517 105 €



On note pour cette année, des charges supérieures aux produits qui s'expliquent par la rénovation du local qui, en parallèle des frais d'aménagement (prêt), a engendré des dépenses en termes de mobiliers et de fournitures.

Par ailleurs, les dépenses liées aux voyages et déplacements ont également connu une hausse par rapport aux années précédentes, signe d'une mobilisation plus forte de la FémasIF sur le terrain.

Enfin, pour la première année, le local n'est actuellement plus partagé avec la Fédération AVECsanité, les dépenses telles que le local, le ménage et internet sont donc portées seule par la FémasIF, sans compensation.



Fémasif

Fédération des Maisons de Santé
en Île-de-France



WWW.FEMASIF.FR

53 quai de la Seine - 75019 Paris